

ASSEMBLÉE NATIONALE

15 mai 2024

ORIENTATION POUR LA SOUVERAINETÉ EN MATIÈRE AGRICOLE ET
RENOUVELLEMENT DES GÉNÉRATIONS EN AGRICULTURE - (N° 2600)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

SOUS-AMENDEMENT

N° 5051

présenté par

M. Potier, Mme Jourdan, Mme Thomin, M. Echaniz et les membres du groupe Socialistes et
apparentés

à l'amendement n° 3952 de M. Alfandari

ARTICLE PREMIER

À l'alinéa 7, après le mot :

« foncier »,

insérer les mots :

« en préservant le pâturage ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Ce sous amendement du groupe Socialistes et apparentés vise à mentionner l'élevage bovin, qui traverse aujourd'hui une crise multidimensionnelle.

Un des impacts de cette crise est le déclin des élevages les plus durables, la baisse du pâturage observée, et le développement d'exploitations en zéro pâturage (dont le nombre a augmenté depuis plus d'un tiers depuis 2008 selon l'Idel, alors que la Stratégie Nationale Bas Carbone prévoit sa réduction progressive). Pourtant, d'après l'observatoire technico-économique des CIVAM, les élevages laitiers pâturant ont une meilleure efficacité économique que les autres (+60 % grâce à une conduite sobre de l'exploitation permettant de réduire les coûts), en plus de présenter de multiples externalités positives, comme le stockage de carbone.